

Vivre à VILLERON



Janvier 2021 Ouverture de l'École maternelle



Retrouvez l'ensemble des informations
et actualités de la commune de Villeron sur :
villeron.fr





SOMMAIRE

- p 2-3** Édito
- p 4-7** Vie scolaire
- p 7-8** Centre de loisirs
- p 9** Travaux
- p 10** Communauté
d'agglomération
- p 10-12** Vie en société
- p 12** Infos communales

Titre du Journal :
VIVRE à VILLERON
Périodicité : Janvier, juin, Octobre
Directeur de la publication :
Dominique KUDLA
Comité de rédaction :
Sylvie MORAT et Benoît BAZIER
Imprimeur : J.B. Impressions,
60 128 Plailly
Crédit photos :
Dominique KUDLA
Robert DELPIT
Laurent BLOSSIER

ÉDITORIAL



Chers administrés,

Depuis début juin et la distribution du bulletin municipal numéro 79, il a fallu faire face à la deuxième vague de la crise du COVID 19.

Fort heureusement, nous avons eu droit à une période de répit pour profiter des fêtes de Noël et pouvoir côtoyer à nouveau les commerces de proximité.

Un des éléments positifs a été le maintien des cours à l'école et des services associés. Encore merci aux enseignants et aux salariés attachés aux activités scolaires et périscolaires, ainsi qu'aux secrétaires qui assurent la logistique.

Vous avez été destinataires, dès le 17 décembre, de la carte de vœux dont j'ai défini l'esprit et qui a été concrétisée par un dessinateur de Marly la Ville, Monsieur Philippe CHABERTY, dont je tiens ici à saluer le talent.

Le lundi 4 janvier, j'ai eu le plaisir d'accompagner les élèves de deux classes de maternelle dans la nouvelle école maternelle aménagée les 21 et 22 décembre par les enseignants, des élus et le personnel communal.

C'est la concrétisation de plusieurs années de travail avec comme préliminaire incontournable au dépôt du permis de construire, une évaluation aléatoire des besoins futurs en fonction du nombre de familles susceptibles de s'installer.

Aujourd'hui notre école compte désormais douze classes qui, nous l'espérons, sauront répondre aux besoins appréhendés depuis l'attribution du permis de construire du lotissement les Vergers de Saint Germain en 2014.

Nous ne désespérons pas de vous convier à la visite de ce nouveau bâtiment dans les mois à venir.

Comme vous pouvez le comprendre, il est difficile de construire plus que de raison des équipements surdimensionnés puisque la trésorerie de notre commune a ses limites.

C'est ainsi que nous restons très attentifs quant à d'éventuels projets portés par des particuliers en accord avec des promoteurs peu scrupuleux qui voudraient bâtir des logements dans des emplacements contraints et peu adaptés à l'environnement dans le seul but de faire des profits financiers.

Ces constructions non validées dans le projet de développement du village sont susceptibles de mettre en péril la politique d'expansion raisonnée de la commune et la qualité de vie que nous avons voulu promouvoir afin que les administrés et leurs enfants puissent vivre dans un environnement harmonieux et dans une école rationnelle et non surchargée.

Soyez certains qu'avec mes collègues et nos conseils, nous ne tolérerons aucun manquement aux règles de déontologie et nous nous attacherons à respecter nos engagements en matière de qualité de vie.

Pour en revenir à l'école, sachez que nous sommes sensibles aux problèmes de sécurité liés à l'indiscipline de certains parents qui viennent déposer leurs enfants en voiture alors qu'ils pourraient le faire à pied.

Pour l'instant, le problème est insoluble car nos réflexions se heurtent à un espace contraint. En attendant, il est de la responsabilité de chacun de se demander si l'utilisation de leur véhicule pour se rendre à l'école est vraiment nécessaire. A l'heure où nos comportements doivent évoluer, nous espérons être entendus pour la sécurité de tous.

Depuis septembre, vous avez pu constater que la deuxième tranche des constructions France Pierre est en phase terminale. Après l'achèvement de l'immeuble, nous avons pu apprécier le volume de la Place Jean GOLINELLI. Depuis le 18 décembre, quinze pavillons ont été livrés.

Il me faut aussi revenir à un sujet qui crée bien des tensions depuis le mois de mars 2020, le COVID 19, qui va créer de gros dégâts économiques, sociaux et familiaux.

En effet, depuis 30 ans, nous sommes dans une situation de faiblesse qui a été révélée de façon excessive par ce COVID et qui risque de mettre à mal les fondements de notre République et du bien vivre ensemble, sur de nombreux sujets, parmi lesquels :

-Le Logement : la mauvaise répartition de la population qui a été gérée à l'emporte pièces en concentrant les gens les plus démunis dans des quartiers peu propices à une intégration positive.

-L'Education : inadaptée et rongée par le manque de formation des enseignants. Tout ceci a entraîné une éducation sans fermeté et sans défense de notre culture, une situation qui, relayée par les réseaux sociaux, fragilise notre quotidien.

Parallèlement, on ne soutient pas les étudiants motivés qui, faute des ressources, nécessaires ne pourront aller au bout de leur cursus scolaire. C'est la double peine pour ces jeunes dont on ne fera rien et une élite que l'on décourage. J'ai de sérieuses craintes pour l'avenir de cette jeunesse volontaire.

-Le Planning familial, nous n'avons vu aucune action volontariste ces trente dernières années pour réguler les naissances par l'éducation de populations défavorisées complètement perdues dans ce monde de la consommation à outrance.

- L'Attribution d'aides mal ciblées et non encadrées qui souvent incitent à l'oisiveté. Il aurait fallu réguler les aides sociales et plafonner les allocations familiales. Au risque de choquer les bien-pensants et les hypocrites, je soutiens que les enfants ne doivent pas être une source de revenus mais une source d'amour et de fierté.

J'ai pour habitude d'être ferme dans mes propos, mais déterminé dans mon action en recherchant le meilleur pour les administrés. Je pense que les mois et années à venir vont être compliqués à gérer s'il n'y a pas une prise de conscience générale d'une situation de non-retour à tous les acquis antérieurs.

Pour rester sur un registre peu euphorique, je vais évoquer la liaison ferroviaire Roissy-Picardie, pour laquelle nous avons eu de nombreuses réunions depuis octobre. Nous dépensons beaucoup d'énergie pour argumenter le non-intérêt de cette ligne alors que les Val d'Oisiens de l'Est du département souffrent depuis des dizaines d'années de conditions de transport immondes.

Nous sommes vraiment dirigés par des politiques et hauts fonctionnaires hors-sol qui complexifient les problèmes au lieu de chercher des solutions cohérentes en s'appuyant davantage sur les élus de terrain qui prennent de plein fouet le malaise ambiant.

Je tiens à saluer les cadres de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France qui nous appuient sur ce dossier ainsi que les maires et élus des communes de Vémars, Chennevières, Survilliers, Fosses et Marly la Ville.

Je ne pourrai pas clore cet éditorial sans remercier mes collègues du conseil municipal qui, depuis les élections de mars 2020, me soutiennent dans tous les dossiers sensibles que nous devons gérer.

J'y associerai l'ensemble des salariés et plus particulièrement les secrétaires de l'accueil avec qui je passe une partie de mes journées et les Directrices de l'école et du centre de loisirs.

Je me félicite également qu'à la suite de ces élections qui se sont étalées sur plus de trois mois, nous ayons gardé un esprit de solidarité au sein de la Communauté d'agglomération qui nous a permis d'aborder cette crise sanitaire avec sérénité.

Toutefois, nous nous attendons malheureusement à des lendemains difficiles après l'arrêt quasi général de toute activité sur la plateforme aéroportuaire.

Cette crise aura également réduit à néant toute vie sociale et associative et nous prive de la cérémonie des vœux, moment privilégié de rencontre avec les responsables d'associations, d'entreprises, les maires, élus et salariés de la CARPF.

En 2021, nous ne devons pas relâcher nos efforts et rester vigilants face aux opportunistes et suivre sereinement le démarrage des travaux de la nouvelle Résidence Emile LECERF qui sera construite par le promoteur Arthur BRAS.

Prenons soin de nous, de nos proches et gardons l'espoir de jours meilleurs.

A bientôt.

VIE SCOLAIRE

La rentrée de janvier

L'équipe pédagogique souhaite une très bonne année à tous les Villeronnais, aux parents d'élèves ainsi qu'aux enfants.

Le début d'année s'est déroulé paisiblement pour les classes élémentaires. Les enseignants et les enfants poursuivent leur travail et leurs projets sérieusement.

Le retard et les difficultés de certains élèves accumulés lors du 1^{er} confinement se comblent progressivement grâce aux aides mises en place sur l'école.

En effet, les élèves ont pu bénéficier pendant les vacances d'été et de la Toussaint, de stages de remise à niveau et continuent d'être accueillis aux ateliers d'aides personnalisées sur la pause méridienne.

Le protocole sanitaire mis en place semble être pour le moment efficace et les enfants se sont bien adaptés à toutes les contraintes imposées. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des parents qui soutiennent du mieux qu'ils peuvent ce protocole.

Le plan Vigipirate renforcé, quant à lui, vient complexifier la situation déjà pénible. En effet, toutes les sorties en dehors de l'école sont interdites. De ce fait, les projets culturels sont plus que limités.

Ces deux paramètres ont eu comme conséquence directe l'annulation de la sortie de fin d'année au cinéma offerte par la mairie.

Toutefois, les enfants des classes de maternelle ont pu fêter Halloween le mardi 3 novembre et poser devant le photographe.



Pour les classes maternelles, la rentrée de janvier fut plus agitée et excitante. En effet, les élèves des classes de PS MS de Madame QUINART et de PS GS de Madame DEVOUCOUX se sont installés dans le nouveau bâtiment. Ils ont pu découvrir les lieux, leurs classes avec enchantement.

En attendant la livraison du nouveau mobilier, la classe des MS GS de Madame KADI et Madame ALLIOT a déménagé dans une classe plus grande de l'ancien bâtiment avec un accès direct sur les nouveaux locaux.



Hommage à Samuel PATY

Profondément meurtrie par l'assassinat de Samuel Paty le vendredi 16 octobre au soir, la communauté éducative lui a rendu hommage le lundi 2 novembre.

Dans notre école, une minute de silence a suivi la lecture de la lettre aux Instituteurs de Jean Jaurès pour les classes de CM1 et CM2.

Pour les plus jeunes, des activités adaptées à l'âge des élèves ont été mises en place. Chaque enseignante a ainsi évoqué avec les élèves les valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité :

<https://www.education.gouv.fr/les-valeurs-de-la-republique-l-ecole-1109>



Le déménagement sur la nouvelle école maternelle

La construction de l'école maternelle est terminée depuis peu. L'équipe pédagogique, le personnel communal ainsi que des membres du conseil municipal ont pu effectuer le lundi 21 décembre, pendant les vacances de Noël, le déménagement d'une partie des classes maternelles. Cartons, meubles en tout genre, matériel de sport... ont pris la direction du nouveau bâtiment.

L'équipe pédagogique remercie la commune et tous les volontaires qui ont bravé la pluie ce jour-là.

Le rangement des classes s'est ensuite effectué toujours avec l'aide des bonnes volontés. Jeux, poupées et matériel éducatif ont su trouver leur place pour de bon dans de belles armoires toutes neuves.

A cette occasion, la classe de Madame QUINART a été dotée d'un mobilier neuf, ce qui achève le renouvellement total du mobilier scolaire entamé depuis 3 ans par la municipalité.

Quant à la salle de motricité tant attendue, elle a accueilli les nombreux éléments nécessaires aux activités des enfants.

Enfin, les jeux de récréation et le matériel dédié à l'éducation physique et sportive ont été assemblés, afin de prendre place dans la réserve, en attendant le retour des jeunes écoliers.

Cette étape symbolise un moment fort d'un beau projet porté par la municipalité.



La venue du Père Noël

C'est avec une hotte chargée de cadeaux que le Père Noël est venu rendre visite à nos petits élèves le mardi 15 décembre. Les élèves de maternelle et les CP l'ont accueilli en chansons dans les classes. Après une pluie de cadeaux, les élèves ont reçu des chocolats et pris un petit goûter dans leurs classes. Un grand merci à la municipalité qui, comme chaque année, gâte nos petits élèves.

Dans l'article ci-dessous, Monsieur BAZIER vous commente l'arrivée du Père Noël.

Claire DINTZNER

La visite du Père Noël aux Hirondelles

Malgré la présence du covid-19 jusqu'à ses ateliers du Pôle Nord, il était inconcevable pour le Père Noël de renoncer à son traditionnel tour de chauffe sur Villeron.

Ainsi, il a étoffé son costume blanc et rouge, d'une visière connectée, qui lui permet également, en toute protection, de voir instantanément si les enfants ont été sages ou non.

Le matin du 15 décembre, il s'est envolé avec une hotte bien chargée, en direction de notre village.

Juste avant son départ, la Mère Noël, toujours prévenante, a glissé un flacon de gel hydro alcoolique dans son traîneau.

Le vieux bonhomme est donc passé dans chaque classe de maternelle, distribuant les cadeaux et recevant compliments, sourires et chansons de la





Distanciation oblige, il leur a promis une double ration de bisous et câlins pour l'année prochaine.

Je l'ai accompagné en compagnie de Monsieur KUDLA Dominique Maire de Villeron.

Benoît BAZIER

Un groupe scolaire homogène



Clin d'oeil sur la déco



CENTRE DE LOISIRS

Pour commencer l'équipe d'animation se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 dans des circonstances très particulières dues à la crise sanitaire actuelle.

Les vacances de Toussaint

Elles sont les premières vacances de l'année scolaire.

Nous avons eu la première semaine une vingtaine d'enfants et une quinzaine pour la deuxième semaine.

Comme chaque année, le thème des vacances était Halloween. Les enfants ont confectionné de très jolis photophores, des mobiles à suspendre dans la garderie et des décorations pour mettre sur les fenêtres. Nous avons également travaillé sur le thème de l'automne.



CENTRE DE LOISIRS

Les Mercredis de novembre et décembre 2020

Les mercredis se déroulent par groupe de classe afin de faire au mieux pour ne pas mélanger les enfants.

Pendant le mois de novembre nous avons continué à travailler sur le thème de l'automne pour passer sur celui de l'hiver et de Noël en décembre.



Les vacances de Noël

Le centre était ouvert la première semaine avec un effectif de 15 enfants. Le thème de la semaine était bien entendu lié à Noël. Les enfants ont confectionné de jolis mobiles en bonhomme de neige, des photophores en sapin blanc.

Anne SILVA



RAPPEL DES HORAIRES POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Matin : 7h15 - 8h20 - Soir : 16h30 - 18h55

Les mercredis et vacances scolaires

7h15 – 18h55

Les enfants doivent arriver avant 9 heures et avoir quitté le centre à 18h55.

Nous vous rappelons qu'il faut absolument rendre les feuilles d'inscription pour la réservation des repas et des vacances scolaires aux dates indiquées.

TRAVAUX

Au cours du quatrième trimestre 2020, nous avons fait procéder par **nos salariés** aux derniers travaux de finition et d'aménagement dans l'école maternelle, aux dernières tontes et taille de haies par la société **Nature et Paysage** afin d'aborder l'hiver dans de bonnes conditions et des travaux de serrurerie par l'entreprise **ESTRADE** au cimetière, dans la cour de la nouvelle école et sur le portail de la mairie.



Cette société avait également remplacé début décembre la partie basse des panneaux en polycarbonate de la salle des fêtes qui avaient été mal posés en 2018 par la société attributaire de ce marché.



Début octobre, c'est un sous-traitant de la société **Sport France** qui a posé un filet pare ballons pour limiter la gêne avec les propriétaires du pavillon jouxtant le city parc

Fin décembre, nous avons également fait reprendre l'aménagement des stationnements de la Place Jean GOLINELLI par la société **EMULITHE**.

En effet, les bordures défensives installées provisoirement devenaient dangereuses pour le stationnement.



La société **EUROTECHNIC ACTION** a installé un nouvel interphone à l'école afin de répondre aux nouveaux besoins de l'école.

L'entreprise **MARTINS** a poursuivi les travaux de sauvegarde dans notre nouveau bâtiment au 1, rue de l'Ormet afin de pouvoir attaquer la couverture et l'aménagement final.

Une société sous-traitante de **SUEZ** nous a raccordés au réseau d'eau potable, comme **ENEDIS** pour l'électricité. Ces raccordements étaient attendus par l'entreprise de maçonnerie.



Bassin de retenue

Après avoir sensibilisé les cadres du **SIAH** (syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Croult et du Petit Rosne) sur le manque d'entretien du bassin de retenue situé dans le bois, ces derniers, après passage sur site, n'ont pu que constater le manque de sérieux de l'entreprise qui avait ce marché.

Une campagne d'entretien conséquente a donc démarré, contrariée toutefois par des conditions climatiques déplorables.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Entretien du bois



Dans le souci de protéger le patrimoine forestier de la Communauté d'agglomération, le service concerné a lancé il y a deux ans un marché pour faire procéder à une campagne d'entretien.

Malheureusement, nous avons eu à faire à un bûcheron pas très scrupuleux qui n'a pas respecté les termes du marché, arbres sains non marqués abattus et arbres morts marqués, laissés en place, sans compter les dégâts liés au débardage.

Les futaies du bois ont donc été fragilisées. Plusieurs vents violents, dont la dernière tempête fin décembre ont mis au sol de nombreux arbres obstruant entre autres les chemins, rendant dangereux les déplacements dans ce bois.



La dernière tempête a eu raison d'un If qui avait fait l'objet de soins particuliers et d'une protection au sol. J'avais eu l'occasion d'évoquer ce sujet dans le bulletin municipal de mai 2009.

Convaincus de recontacter l'Office National des Forêts (ONF), la responsable de la gestion des espaces boisés a donc pris les dispositions nécessaires pour définir une politique de gestion plus rigoureuse, demander dans l'immédiat une remise en état rapide et définir une politique de gestion mieux planifiée.

Dominique KUDLA



VIE EN SOCIÉTÉ



Départ Madame VILLERMIN

Le vendredi 30 octobre, nous avons fêté en comité restreint, à cause du Covid, le départ de l'une de nos salariées à l'accueil Madame Bernadette VILLERMIN.

Arrivée à Villeron le 1er septembre 2015 après avoir travaillé à son compte dans la vente de pizzas elle a voulu orienter sa nouvelle activité dans le tertiaire. C'est ainsi qu'elle a été recrutée après un entretien en ma présence et Madame ALVAREZ ancienne secrétaire de commune.

Elle fut embauchée pour remplacer Madame Sylviane DRAUCOURT partie à la retraite fin août 2015.

Elle a fait ses classes pendant plus de cinq ans mais a voulu changer d'horizon au printemps ne trouvant plus sa place dans notre collectivité. C'est ainsi que la mairie de Montsoult l'a accueillie dès le 2 novembre 2020.



Dominique KUDLA

Armistice du 11 novembre 2020

Cette année, Covid oblige, la commémoration de l'armistice de 1918 s'est déroulée presque à huis clos, selon les mesures prises par le gouvernement dans le cadre du confinement.

Cependant, même si le format a été drastiquement restreint, l'ensemble des élus a tenu à représenter les Villeronnais lors de cet hommage aux soldats de la Grande Guerre, au monument aux morts, tout en respectant les préconisations sanitaires en vigueur.

Un administré cycliste nous a même rejoints pendant cette célébration, nous le remercions.

Monsieur KUDLA, Maire de la commune, a donc procédé à la lecture du message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens





combattants, puis il a cité les noms des combattants morts pour la France depuis décembre 2019 et lors de la guerre de 14/18.

S'en est suivi un dépôt de gerbe au pied du monument, ainsi que la minute de silence lorsqu'a retenti la Sonnerie aux morts.

Les cérémonies de cette année marquaient notamment le centenaire du transfert de la dépouille du Soldat inconnu sous l'Arc de triomphe, et accompagnaient le transfert au Panthéon de l'écrivain Maurice GENEVOIX invalide à 70 % des suites de ses blessures reçues au combat. Il écrivit jusqu'à son dernier jour. Son recueil de récits de guerre, « Ceux de 14 » est considéré comme l'un des plus grands témoignages de ce conflit.

Benoît BAZIER



Décor de Noël

Cette année, nous avons investi pour faire évoluer ce décor qui a été mis en place la première fois en décembre 2005, grâce aux agents techniques, les salariés du centre de loisirs pour les décors et certains élus pour la pose.

Notre choix s'est porté sur des éléments de décor aux structures lumineuses. Monsieur Umberto MADEIRA a donc pu donner une allure plus moderne à ce décor. Il ne restera plus qu'à l'améliorer à la fin de l'année.

Dominique KUDLA



Avec la neige, c'est plus joli.



Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages polluent notre quotidien et coûtent une fortune à la collectivité et au département du Val d'Oise.

Il y a aussi les dépôts plus pernecieux dans les rues, ou au pied des bornes enterrées obstruant ainsi les trottoirs et compliquant la circulation des piétons.

Il y a aussi ceux qui laissent leurs poubelles en permanence sur le trottoir jusqu'au jour où les agents techniques les rentrent à l'intérieur des cours d'immeubles où elles devraient rester jusqu'au passage du camion benne afin de sécuriser les trottoirs.

Dominique KUDLA



Nouveau calendrier 2021 pour la collecte des déchets.

Distribué dans vos boîtes aux lettres, il est aussi accessible sur les site « SIGIDURS », et « mairie de VILLERON » et également en Mairie.

Les vergers Saint-Germain

Depuis le 18 décembre, une quinzaine de pavillons du programme **France Pierre** ont été livrés. Pour les appartements, ce devrait être en février.

En attendant, l'entreprise **UETP** et le bureau d'études **ECAU** s'affèrent afin de faire avancer le chantier dans sa phase accessibilité, l'ensemencement du gazon n'interviendra qu'au printemps.

On peut déjà constater que ce programme a belle allure et la Place **Jean GOLINELLI** dévoile enfin tout son volume.

L'épisode neigeux du samedi 16 janvier aura donné une autre dimension à l'environnement de la salle polyvalente.



Residence Emile Lecerf

En avril, lorsque les entreprises auront quitté le chantier France Pierre, démarreront les travaux de la Résidence Emile LECERF située dans le corps de ferme du village.

Vous découvrirez sur les photos de publicité jointes l'allure qu'aura cette future Résidence.

Dominique KUDLA



INFOS

Mairie de villeron

25, rue Saint-Germain - 95380 VILLERON
Tél. : 01 34 68 15 00 - Fax : 01 34 68 27 20

contactvilleron@roissy-online.com

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 21 septembre 2020.

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 18 h 00
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi : 13 h 30 à 18 h 00
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 00

Fermé au public
le MARDI, le JEUDI matin et le SAMEDI

Naissances

- CANIVET Maëlan, Joël, Dominique né le : 19 septembre 2020 à SENLIS (60)
- DEFFENT Alessia, Agathe, Karine née le : 29 septembre 2020 à GONESSE (95)
- DUFRESNE Mahé, Raphaël, Claude né le : 18 novembre 2020 à SENLIS (60)
- HOOGE Giulian, Gilles, Vincent né le : 29 novembre 2020 à GONESSE (95)
- MUNSCH Léandre, Daniel, Christian, Dominique né le : 28 décembre 2020 à GONESSE (95)

Décès

- Monsieur PLASMANS Marcel
Décédé le : 07/11/2020 à VILLERON à l'âge de 90 ans.
- Monsieur AMBROSINI François
Décédé le : 22/11/2020 à GONESSE à l'âge de 80 ans.

Inscriptions rentrée scolaire 2021-2022

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2018 seront ouvertes en Mairie à partir du **lundi 1^{er} février 2021.**

Merci de bien vouloir téléphoner au : 01 34 68 15 00 et demander le Service Enfance, pour que nous puissions vous communiquer la marche à suivre.

Infos pratiques mes démarches à portée de clic

Nouvelle procédure pour faire votre demande de :

Carte d'identité, passeport, permis de conduire, immatriculation

1 - Remplissez une pré-demande en ligne sur le site : **www.ants.gouv.fr**

2 - Présentez-vous au guichet de la Mairie de votre choix (liste sur le site : www.val-doise.gouv.fr) avec les justificatifs demandés pour une vérification de l'ensemble de votre dossier.

A l'issue de cet entretien, un rendez-vous est donné pour enregistrer votre demande sur le dispositif de recueil biométrique

3 - Un SMS vous est envoyé pour vous informer que votre document est prêt. Vous devez alors prendre rendez-vous pour son retrait.